



Valeur véhicule accidenté : côtes ?

Par **lol34**, le **19/06/2009** à **21:37**

Bonjour,
Suite à un accident de la route, mon véhicule n'est pas économiquement réparable.
En cas de cession, c'est l'expert qui fixe la valeur.
Celui-ci s'appuie principalement sur la côte "argus" (et également entretien, KM...).
Il s'avère que la côte "argus" me semble très basse par rapport au marché (annonces) et par rapport à la côte "la centrale" (cote-auto.lacentrale.fr) :
L'expert propose donc 5070 euros contre 7500 euros (+48%).
En détail, rn- côte brute "argus" : 4710 eurosrn- côte brute "la centrale" : 7200 euros (+52%)
Que puis-je faire pour faire ré-évaluer la valeur de mon véhicule au vue de cette grande différence ?
Cordialement,
Lol34

Par **lol34**, le **22/06/2009** à **18:45**

Ce sujet ne fait-il pas débat ? 50% de différence est-ce acceptable ?